

Image not found or type unknown



## indivision,droit des indivisaires

Par **graouere**, le **14/02/2012** à **17:14**

bonjour

nous possédons en indivision un appartement de vacances;avec mon frère et ma soeur.  
sans formalisation particulière j'occupe pendant le mois de juillet cette appartement .  
nous désirons vendre et je voulais continuer à l'utiliser de la meme façon jusqu'à la vente.  
cela ne convenait pas à mon frère qui a donc pris l'initiative de le vider entièrement (aussi  
bien les meubles de l'indivision que mes meubles et objets personnels.

il a apparament tout donné chez Emmaus

il m'en a averti par mail et m'a fourni le lien de l'annonce parue sur le bon coin.

quel est mon recours?

quelle procédure mettre en oeuvre pour faire valoir mes droits?

merci